

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01947

Numéro SIREN : 490 516 952

Nom ou dénomination : CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2022 sous le numéro de dépôt 23797

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : CABINET LUC RENE CHAMOULEAU

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 95 AVENUE DE LA JARRE 13009 MARSEILLE

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 4 9 0 5 1 6 9 5 2 0 0 0 3 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	
		1	2	3	
ACTIF IMMOBILISE *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 685	27 015
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		3 460 198
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	9 685	3 487 214
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		48 191
	Autres créances (3)	BZ	CA		46 048
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		69 416
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		163 655
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	9 685	3 650 868

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		CABINET LUC RENE CHAMOULEAU		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....2 000 000.....)	DA	2 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	49 517		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 928		
	Report à nouveau	DH	1 362 839		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	113 269		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	3 528 554	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	69 327		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 392		
	Dettes fiscales et sociales	DY	39 595		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	122 314		
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 650 868		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	122 314		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 3 650 868,09 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 113 269,34 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

La SARL Cabinet Luc René Chamouveau a été transformée en SAS le 30 novembre 2021 par décision AGE du même jour.

Le capital reste inchangé et reste à 2 000 000.00 € . Il est désormais divisé en 2 000 000 d'actions à 1 €.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Informations générales complémentaires

Rappel historique :

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a débuté son activité le 1er avril 2006 et est immatriculée au RCS MARSEILLE depuis le 13 juin 2006 sous le N° 2006 B 01947.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU :

- a été inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables lors de la séance en date du 30 mars 2006,
- a souscrit une police d'assurance professionnelle conformément au décret N° 96-49 du 22 janvier 1996, le 6 mars 2006 avec date d'effet au jour de l'avis favorable de l'inscription au tableau de l'ordre,
- a été inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes le 13 octobre 2006.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un premier temps, 2500 actions de la SA SYREC. Cette acquisition a été financée par un emprunt souscrit auprès de la banque LCL. Cet emprunt a été intégralement remboursé au cours de l'exercice 2016.

La société Cabinet Luc René CHAMOULEAU a acquis dans un second temps 2494 actions de la SA SYREC. L'acquisition des titres est intervenue le 29 avril 2009 et a été enregistrée au service des impôts des entreprises des 11ème et 12ème Arrondissements de Marseille au prix de 1.896.263 €.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire

est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ce poste s'élève à 3.460 198 € et comprend :

- le prix d'acquisition de 2500 titres SYREC phase 1 pour : 1.353.451 €
- le prix d'acquisition de 2494 titres SYREC phase 2 le 20 avril 2008 pour : 1.896.263 €
- un complément de prix pour : 10.484 €
- une prise de participation dans la société NUMERILAB d'un montant de 200 000€

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Intégration fiscale

La société a opté à compter du 1er janvier 2009 pour le régime de l'intégration fiscale.

La société Cabinet Luc René Chamouleau est tête de groupe, la société SYREC SA est intégrée en qualité de filiale.

La société ASTRÉE SAS, filiale de la société SYREC SA, a été intégrée à compter du 1er janvier 2013, puis absorbée par la SYREC SA avec un effet rétroactif au 01/01/2019.
SYREC

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	107 312		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 700		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	115 012		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	3 310 198		150 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	3 310 198		150 000
TOTAL GENERAL	3 425 210		150 000

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		73 312	34 000	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 000	2 700	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		78 312	36 700	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			3 460 198	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			3 460 198	
TOTAL GENERAL		78 312	3 496 898	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	3 577	18 123	13 766	7 933
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 683	937	2 869	1 752
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	7 260	19 059	16 635	9 685
TOTAL GENERAL	7 260	19 059	16 635	9 685

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	18 123				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	937				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	19 059				
TOTAL GENERAL	19 059				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	15 350		15 350	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	15 350		15 350	
TOTAL GENERAL	15 350		15 350	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			15 350	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	48 191	48 191	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	1 672	1 672	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	44 376	44 376	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	94 239	94 239	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 392	13 392		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	17 894	17 894		
- T.V.A.	21 701	21 701		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	69 327	69 327		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	122 314	122 314		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

L_RC

SAS Cabinet Luc-René CHAMOULEAU

Expert-comptable - Commissaire aux comptes
Expert de Justice près la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Les Balcons du Baou- 95 Avenue de la Jarre - 13009 MARSEILLE
RCS Marseille 49051695200028
Courriel : chamouleaulr@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente avril, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Luc-René CHAMOULEAU préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 2.000.000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Examen des conventions visées à l'article L227-10 du code de Commerce,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Quitus au président,

- Affectation des résultats.
- Pouvoir pour les formalités

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître un bénéfice de **113 269 €** que Monsieur Luc René CHAMOULEAU, décide d'affecter comme suit :

- Existence d'un Report à Nouveau s'élevant à	1 362 839 €
- Une somme de	113 269 €
affectée en totalité au compte « Report à Nouveau »	
qui s'élèvera à la somme de.....	1 476 108 €
- Un dividende distribué de	110 000 €
Prélevé sur le compte « Report à nouveau » qui s'élèvera à la somme de	1 366 108 €

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

- Capital social :	2 000 000 €
- Report à nouveau :	1 366 108 €
- Réserve légale :	49 517 €

soit des capitaux propres après affectation de 3 528 554 euros.

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

Le gérant associé donne lecture de son rapport sur les conventions conclues dans l'année 2021. Ces conventions sont approuvées à l'unanimité et concernent toutes des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

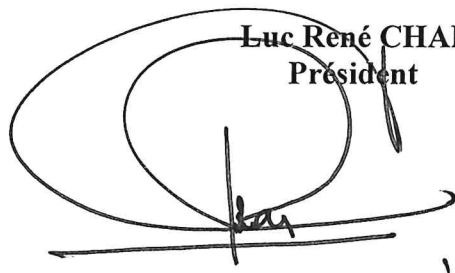
Quatrième résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution et mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant associé et consigné sur le registre de ses décisions.

Luc René CHAMOULEAU
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line, positioned below the printed name and title.